



MAIRIE DE SAINT-SYLVAIN
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2020

Date de la convocation : 31 août 2020.

Présents : Monsieur CROTEAU Régis Maire, M. FURON Jean-Marc, Mme MONTMORENCY Patricia et M. GUILLEMETTE Olivier Adjoint au Maire, et Mmes et Mrs BUREL Stéphanie, CHOPIN Élodie, ENAULT Alexandra, ENOUF Guy, LEGRIGEOIS Céline, MICHELLAND Pierre, MILLE Didier, TIZON Sophie, VANDERMERSCH Thomas et VERNHET Guy.

Excusée ayant donné pouvoir : RAULINE Alexandra représentée par GUILLEMETTE Olivier

Le conseil municipal nomme Mme Alexandra ENAULT comme secrétaire de séance.

Tarifs communaux 2021

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les tarifs communaux pour l'année 2021.

Parking salle polyvalente / demande de subvention APCR

L'état d'avancement de l'étude relative à l'effacement des réseaux des rues Paul Enouf, rue Louis Lechevalier, rue du Docteur Lecharpentier et rue du Chanoine Renouf ne permettant pas de présenter un dossier de demande de subvention complet, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de solliciter une subvention au titre de l'aide aux petites communes rurales 2020 pour le projet d'aménagement et de mise en accessibilité du parking de la salle polyvalente.

Lotissement Clos Rocher / convention d'aménagement du carrefour

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité les termes de la convention d'aménagement et d'entretien du domaine public routier départemental relatif à l'aménagement d'un carrefour de type « tourne à gauche » sur la RD 183 par le lotisseur Nexity à l'entrée du futur lotissement Clos Rocher.

Consultation assistance à maîtrise d'ouvrage / contrat d'affermage assainissement collectif

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de procéder à une consultation afin de recruter un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conclusion d'un nouveau contrat de délégation par affermage du service d'assainissement collectif.

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Repas des Cheveux d'Argent

Au vu de la situation sanitaire actuelle, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas organiser le repas-spectacle pour les Cheveux d'Argent.

Règlement du Conseil municipal Jeunes (CMJ)

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le règlement du Conseil municipal Jeunes et a désigné Mmes Elodie CHOPIN et Alexandra ENAULT pour y siéger.

Nomination du représentant au TEF (Travail Emploi Formation)

Le Conseil municipal a nommé à l'unanimité Madame Alexandra ESNAULT en tant que référent au TEF.

Nomination du représentant au CNAS (Centre National d'Action Sociale)

Le Conseil municipal a nommé à l'unanimité Monsieur Jean-Marc FURON en tant que délégué au CNAS.

Nomination du représentant à IngéEAU

Le Conseil municipal a nommé à l'unanimité Monsieur Régis CROTEAU en tant que représentant à IngéEAU.

Maison médicale / location

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de louer le cabinet médical n°1 à Madame Sabrina MESANGE épouse BONNET afin de remplacer le Docteur FLEURY à compter du 1er octobre 2020.

Informations et questions diverses ne donnant pas suite à délibération.

Affiché le

Le Maire
Régis CROTEAU

